

Morvan

EN BREF

CHALAUX. Marché de producteurs. Samedi 11 juillet, le deuxième marché de Chalaux de la saison ouvrira ses portes à 15 heures, sur les bords de la rivière. Producteurs locaux, artistes, animations... ■

CHÂTEAU-CHINON. Aumônerie. La paroisse Notre-Père-en-Morvan est constituée de vingt-trois communes avec deux pôles principaux (Château-Chinon et Montsauche-Ouroux) pour le catéchisme et pour l'aumônerie. Pour toute inscription d'un enfant à l'éveil à la foi, au catéchisme et à l'aumônerie pour l'année 2020-2021, les parents peuvent appeler le 03.86.85.06.41 ou envoyer un courriel à paroisse.notrepereenmorvan@nievre.catholique.fr

Les parents ont aussi la possibilité d'inscrire leur enfant au catéchisme ou à l'aumônerie (11 ans), lors des permanences tenues à Château-Chinon le samedi 25 juillet de 10 h à 12 h ou le mercredi 9 septembre de 10 h à 12 h, à la salle paroissiale (en face de l'église Saint-Romain), et à Montsauche, samedi 25 septembre de 10 h à 12 h à la salle paroissiale (à côté de l'église). ■

CHÂTILLON-EN-BAZOIS. Pétanque châtilonnaise. En raison de la crise sanitaire, le club de pétanque annule son concours officiel en doublettes du samedi 11 juillet, ainsi que les concours amicaux en doublettes du jeudi 30 juillet et des jeudis 6, 13, et 20 août. ■

LIMANTON. Fête de l'été. En raison des restrictions de rassemblement le comité des fêtes n'est pas en mesure d'assurer l'organisation de la fête de l'été du dimanche 19 juillet (bal, restauration, buvette). Par ailleurs, le Football Club de Panneçot n'est pas en mesure non plus d'assurer l'organisation de la brocante ce même jour. Les membres du comité des fêtes donnent rendez-vous en 2021. ■

LUZY. Paroisse Saint-François-de-Sales. La dernière rencontre de la saison a eu lieu pour les enfants de la Paroisse Saint-François-de-Sales. Cette saison s'est terminée par une collation. Prochain rendez-vous, messe suivie du pèlerinage, dimanche 6 septembre à Châdes. Contact : 03.86.30.16.57. ■

LUZY. Brocante. En raison de la crise sanitaire, la brocante, organisée par La boutique pour tous de Luzy, n'aura pas lieu le 12 juillet. ■

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS. Conseil municipal. Le conseil municipal se réunira ce soir à 19 h à la mairie. À l'ordre du jour : horaires pour l'éclairage, inscription du sentier La perle du Morvan au plan départemental des itinéraires de promenade, tarifs du camping, financement de la rénovation des trottoirs avenue Eugène-Collin. ■

SUD MORVAN ■ Présentation du dossier éolien porté par Total et Nordex

Le projet Tersainly interroge

On en sait un peu plus sur le projet éolien porté par Total quadran et Nordex. Il concerne l'implantation de dix mâts dans le Sud-Morvan.

Les habitants de Ternant, Saint-Seine, Tazilly pour la Nièvre, Marly-sous-Issy et Cressy-sur-Somme pour la Saône-et-Loire étaient invités sur inscription à une réunion d'information organisée à Saint-Seine sur le projet éolien nommé Tersainly.

Le résultat a été décevant pour beaucoup. Les porteurs de projets, Total quadran, qui a racheté Global Wind Power, et Nordex France, ont tenu ce forum d'information concernant le projet éolien. En raison des mesures sanitaires, l'inscription était obligatoire et le forum se déroulait en cinq sessions d'une heure limitée à six personnes à chaque fois.

Fort de 1.048 membres, l'association Sauvegarde Sud Morvan, établie à Luzy, était présente. Et le débat a tourné court. La salle communale accueillait quatre préposés et six panneaux informatifs sur la future implanta-



PROJET. Les dix éoliennes seraient d'une hauteur maximale de 200 mètres en bout de pales, pour une puissance totale de 45 mégawatts. PHOTO D'ARCHIVES

tion du parc éolien.

Pour Louis Landrot, président de Sauvegarde Sud-Morvan, « les informations des panneaux étaient basiques et même naïves ». À travers ces panneaux, le schéma de déploiement des éoliennes, même s'il reste un projet, était assez précisément présenté. Dix éoliennes s'ajouteraient aux quatre éoliennes déjà en activité de la Chapelle-au-Mans. Elles seraient

d'une hauteur maximale de 200 mètres en bout de pales, pour une puissance totale de 45 mégawatts.

Conséquences

L'obligation légale d'un minimum de cinq cents mètres de distance pour les premières habitations ne semble pas convaincre les opposants. Ces derniers ont également relevé une présentation très parcourue de la politique de

préservation des espèces protégées.

Enfin, le panneau sur l'immobilier, qui mettait en avant la valeur toute subjective des biens, a fait bondir une professionnelle locale de ce secteur : « Depuis cinq ans, les acheteurs potentiels se renseignent sur l'implantation des parcs éoliens, avec comme condition, si c'était le cas, des prix au rabais. » ■



**AVANT DE FAIRE UN CONSTAT,
IL EST RECOMMANDÉ
DE FAIRE QUELQUES PAS
DANS LA BOUTIQUE.**

Aujourd'hui, nous soutenons les magasins de chaussures BESSON en leur dédiant cette publicité, et en vous encourageant à repousser leurs portes, ainsi que celles de tous les commerçants de la région.
Ensemble, faisons revivre l'économie locale.

Merci à nos **201 276 clients professionnels** de la région pour leur fidélité et aux **193 agents Allianz engagés** chaque jour à leurs côtés.

www.besson-chaussures.com

Avec vous de A à Z

Allianz France - Société anonyme au capital de 859 142 013,88 euros - Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex 303 265 128 R.C.S. Nanterre - SIRET : 303 265 128 00023
Besson Chaussures - 1 avenue des Frères Montgolfier 63170 Aubière - N° SIRET : 30431845400499 - N° TVA : FR07 304 318 454 - Capital social : 19 932 360€

Allianz